

# **BTS SIO : Service Information aux Organisations (ex BTS Informatique de Gestion) ALTERNANCE**

## **Conditions d'admission:**

Bac ou Niveau Bac : Après étude du dossier scolaire et **entretien de motivation**

## **Qualités requises:**

- Niveau correct en mathématiques
- Connaissance de l'informatique
- Méthodologie
- Rigueur
- Esprit d'équipe

## **La Formation:**

Le BTS SIO forme en 2 ans des professionnels experts en informatique qui devront participer à la production et à la fourniture de services informatiques aux organisations, soit en tant que collaborateur de l'organisation soit en tant qu'intervenant d'une société de conseil et de services informatiques, d'un éditeur de logiciels ou d'une société de conseil en technologies

Le BTS SIO se décompose en 2 options :

- **le BTS SIO solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux**

Le titulaire du diplôme participe à la production et à la fourniture de services en réalisant ou en adaptant des solutions d'infrastructure et en assurant le fonctionnement optimal des équipements. Il intervient plus particulièrement dans :

- l'installation, l'intégration, l'administration, la sécurisation des équipements et des services informatiques ;
- l'exploitation, la supervision et la maintenance d'une infrastructure ;
- la définition et la configuration des postes clients, des serveurs et des équipements d'interconnexion, leur déploiement et leur maintenance ;
- la gestion des actifs de l'infrastructure ;
- la recherche de réponses adaptées à des besoins d'évolution de l'infrastructure ou à des problèmes liés à la mise à disposition des services informatiques ;
- la résolution des incidents et l'assistance des utilisateurs ;
- le maintien de la qualité des services informatiques.

En fonction de la taille de l'organisation cliente, le titulaire du diplôme peut également être amené à participer aux missions suivantes :

- l'étude et la caractérisation de solutions d'évolution ou d'optimisation d'une infrastructure ;
- la prise en charge de la relation avec les fournisseurs et les prestataires informatiques ;
- la mesure des performances d'une infrastructure, des équipements ou des services informatiques.

- et le BTS SIO **solutions logicielles et applications métiers**

Le titulaire du diplôme participe à la production et à la fourniture de services en développant, en adaptant ou en maintenant des solutions applicatives. Il intervient plus particulièrement dans :

- la définition des spécifications techniques à partir de l'expression des besoins des utilisateurs et des contraintes de l'organisation préalablement recensés ;
- la réalisation ou l'adaptation puis la validation de solutions applicatives à l'aide des environnements de développement retenus ;
- la gestion du patrimoine applicatif ;
- la rédaction de la documentation d'une solution applicative et la formation des utilisateurs ;
- la recherche de réponses adaptées à des problèmes liés à la fourniture des services informatiques ;
- l'accompagnement et l'assistance des utilisateurs ;
- le maintien de la qualité des services informatiques.

En fonction de la taille du projet auquel il est associé, le titulaire du diplôme peut également être amené à participer aux missions suivantes :

- l'étude de l'existant, le recueil des besoins des utilisateurs et l'élaboration du cahier des charges ;
- le choix des solutions techniques les plus adaptées ;
- le déploiement et la mise en production d'une solution applicative.

Les activités du titulaire du diplôme s'inscrivent plus particulièrement dans quatre processus

Métier :

- Production de services (Répondre aux demandes de nouveaux services)
- Fourniture de services (Maintenir en condition opérationnelle et soutenir les services existants, les administrer, les superviser et en assurer la qualité et la sécurité, accompagner les utilisateurs)
- Conception et maintenance de solutions d'infrastructure (Administrer, superviser et faire évoluer l'infrastructure réseau)
- Conception et maintenance de solutions applicatives (Développer ou adapter une solution applicative)

Et un processus support :

- Gestion du patrimoine informatique (Gérer les actifs matériels et immatériels, gérer les compétences)

### **Débouchés:**

Les débouchés sont nombreux et variés. Le B.T.S. est un diplôme professionnel très apprécié par les entreprises commerciales ou industrielles.

Après ces deux années, l'étudiant peut:

-soit **poursuivre sa formation**, puisqu'il existe des passerelles d'accès à d'autres cycles d'études supérieures: bac + 3, bac +4, bac + 5.

-soit **entrer dans la vie professionnelle** :

*Spécialité « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »*

*Emplois concernés*

Les dénominations d'emplois concernés sont diverses. À titre indicatif, les appellations les plus fréquentes sont les suivantes (classées par ordre alphabétique) :

- Administrateur systèmes et réseaux
- Informaticien support et déploiement
- Pilote d'exploitation
- Support systèmes et réseaux

Technicien d'infrastructure  
Technicien de production  
Technicien micro et réseaux  
Technicien systèmes et réseaux  
Technicien réseaux - télécoms

**Spécialité « Solutions logicielles et applications métiers »**

Analyste d'applications  
Analyste d'études  
Analyste programmeur  
Chargé d'études informatiques  
Développeur d'applications informatiques  
Informaticien d'études  
Programmeur analyste  
Programmeur d'applications  
Responsable des services applicatifs  
Technicien d'études informatiques

### **Perspectives d'évolution**

Dans le cadre de son évolution professionnelle, le titulaire du diplôme peut se voir confier la responsabilité de projets ou des fonctions de management d'une équipe.

### **Stages en entreprises :**(règlement Education Nationale)

Les stages sont organisés avec le concours des milieux professionnels et sont placés sous le contrôle des autorités académiques dont relève l'étudiant.

### ***Candidat en situation de première formation ou en situation de reconversion***

La durée des stages est de 10 semaines à répartir sur la période de formation. Elle s'ajoute à la durée de formation dispensée dans le centre de formation continue en application de l'article 11 du décret n°95-665 du 9 mai 1995 modifié, portant règlement général du brevet de technicien supérieur. La recherche de l'organisation d'accueil est assurée par l'étudiant avec l'aide de l'organisme de formation .

## **LES PROJETS PERSONNALISÉS ENCADRÉS**

Le futur titulaire du BTS services informatiques aux organisations doit donc, tout au long de sa formation, se familiariser au travail en mode projet et avoir recours à des outils méthodologiques de suivi et d'évaluation de projets. Sa participation à des projets d'évolution de systèmes d'information permet de le placer dans un cadre finalisé, proche du réel, dans les conditions nécessaires à l'acquisition des compétences et de la professionnalité.

Le projet personnalisé encadré (PPE) est une modalité d'enseignement et de formation possédant une cohérence thématique ancrée dans la pratique professionnelle. Chaque thème de PPE permet de développer un certain nombre de savoir-faire, attitudes et comportements professionnels en relation avec la production et la fourniture de services et de mobiliser les techniques de communication interpersonnelle et de coopération professionnelle.

Un PPE s'appuie sur la réalité d'une organisation et de son système d'information et consiste notamment à construire, maintenir ou adapter une ou des solution(s) applicatives ou d'infrastructure puis à déployer le service attendu en réponse au besoin spécifique du client, en tenant compte des contraintes et des ressources disponibles. Il est mené en équipe et doit être source de mobilisation et de développement de compétences pour chacun des participants. Les contributions personnelles doivent être parfaitement identifiables.

Les PPE s'intègrent dans la formation et dans la pédagogie mise en œuvre en permettant d'être alternativement des moments de mises en pratique de savoirs et savoir-faire dans un contexte professionnel (permettant la construction de compétences), d'analyse de ces pratiques (permettant d'alimenter le

portefeuille de compétences professionnelles) et de découvertes de nouveaux besoins de formation (permettant de donner du sens à l'enseignement des savoirs et savoir-faire nécessaires).

## **LE PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES**

Le portefeuille de compétences professionnelles recense l'ensemble des situations professionnelles rencontrées par le candidat au cours de sa formation et qui lui ont permis d'acquérir les compétences professionnelles prévues au référentiel. Il décrit et analyse les situations, les compétences et les productions associées.

## **PROJET HORAIRE HEBDOMADAIRE DE FORMATION (En cours de définition par l'Education Nationale)**

<b>Disciplines</b>	<b>Première année</b>	<b>Deuxième année</b>
U1.1 - Culture générale et expression U1.2 - Expression et communication en langue anglaise U2 - Mathématiques pour l'informatique U3 - Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques	7	7
U4.2 - Enseignement de spécialisation U4.2A SISR U4.2B SLAM U4.3 - Projets personnalisés encadrés	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>15 h</b>	<b>15 h</b>

## **REGLEMENT D'EXAMEN** (Education Nationale):

**(En cours de définition par l'Education Nationale)**